

Formulaire de demande de permis pour l'organisation d'un événement public extérieur

ENGAGEMENTS DU PROMOTEUR

Dans le but d'assurer le bon déroulement des événements publics et communautaires se déroulant sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine ;

Afin de préserver la santé et la sécurité des citoyens, des organisateurs, des bénévoles et celle des intervenants municipaux lors du déroulement de ces événements ;

Afin d'assurer le respect des lois provinciales, fédérales et des règlements municipaux en vigueur ;

Afin de protéger les sites et espaces municipaux, de même que le voisinage ;

Dans le cadre de la tenue de son événement, le promoteur s'engage à :

Circonscrire physiquement le site couvert par le permis délivré par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec, lors de la tenue d'événements extérieurs ;

Afficher les permis de réunion et alimentaire aux cantines et bars durant la tenue de l'événement ;

Respecter l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées à des personnes âgées de moins de 18 ans :

- Des boissons non alcoolisées devront être offertes aux usagers dans les cantines et les bars ;
- Les responsables des bars devront demander les cartes d'identité en cas de doute sur l'âge d'un client.

Servir les breuvages uniquement avec des cannettes d'aluminium ou contenants recyclables;

Avoir des breuvages et de la nourriture qui s'inscrivent dans la promotion des saines habitudes de vie ;

Nommer une personne responsable de l'événement, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement ;

Nommer une personne responsable du tri des matières résiduelles, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement ;

Nommer une personne responsable de l'ordre et de la sécurité, qui puisse être jointe facilement par téléphone et qui sera présente en tout temps durant la tenue de l'événement ;

La sécurité des lieux comprend : le périmètre de l'événement et les aires de stationnement. Il est entendu que l'organisateur n'a pas à assurer la sécurité hors de ces zones ;

Soumettre le plan de sécurité aux services de police et de prévention des incendies au minimum 30 jours avant l'événement ;

Indiquer et promouvoir la collaboration de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine selon les éléments de visibilité associés au type de permis octroyé ;

Informez les médias locaux dans le cas de fermeture de rue(s) ;

Utiliser les barrières et cônes nécessaires à la fermeture de rues et mettre en place des agents de sécurité aux intersections.

Lors de la soumission de ce formulaire, le promoteur devra joindre les documents suivants :

- Un plan de site montrant la disposition des lieux, l'emplacement des services de bar, de restauration et tout autre équipement, les installations sanitaires, les aires de stationnement, la scène et l'arrière-scène, et indiquera la sonorisation et l'éclairage requis (si applicable) ;
- Un plan de sécurité incluant la liste des agents de sécurité et leurs tâches ;
- Une lettre de demande adressée au service du Greffe pour consommation et vente d'alcool (si applicable);
- Une preuve d'assurance responsabilité civile minimale de deux (2) millions de dollars.

Étapes à suivre

1. Remplir le formulaire.
2. Joindre les documents complémentaires exigés.
3. Envoyer la demande dûment complétée par courriel à loisirs@muniles.ca
4. Se présenter à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avec le paiement par chèque afin d'obtenir le permis.

***** Le permis devra être affiché de manière visible sur le site de l'événement. *****

- La présente demande doit être acheminée au minimum 60 jours avant la date prévue de l'événement. Advenant le cas où ce délai ne serait pas respecté, l'organisateur pourrait se voir refuser le permis demandé.
- À partir de sa date de réception, la Municipalité dispose de 30 jours pour répondre à la présente demande.
- L'octroi du permis est conditionnel à la réception de son paiement.

1. RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME

Nom de l'organisme	Numéro au Registraire des entreprises du Québec
Adresse civique	Téléphone
Courriel	Adresse du site internet ou de la page Facebook
Liste des membres du conseil d'administration et leurs fonctions	
Nom de la personne responsable de l'événement qui sera sur place et numéro de téléphone	
Nom de la personne responsable du tri des matières résiduelles qui sera sur place et numéro de téléphone	
Nom de la personne responsable de l'ordre et de la sécurité qui sera sur place et numéro de téléphone	
Autres renseignements pertinents	

2. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉVÉNEMENT

Nom de l'événement	Date(s) de tenue
Lieu	Nombre de participants attendus
Description et objectifs	
Programmation et horaire	
Tarification (prix d'entrée et/ou des activités)	Nombre d'édition(s) de l'événement
L'événement sera-t-il remis en cas d'intempéries ? Si oui, quand ?	Nombres de bénévoles impliqués
Besoin d'un permis d'alcool (vous êtes responsable de présenter cette demande): OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	
Autres renseignements pertinents	

4. DEMANDES D'AUTORISATIONS

Feu(x) de bois

Nombre de feu(x) prévu(s) : _____

Installation d'infrastructures temporaires (tentes, chapiteaux, yourtes).

Type et nombre d'infrastructures qui seront installées :

5. NOMBRE DE BACS SOUHAITÉS POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Compost _____

Récupération _____

Déchets _____

6. PERMIS D'ÉVÉNEMENT 50 \$ (plus forfait ou équipements si applicable)

Liste des équipements mobiles à la pièce

Équipements	Inventaire	Coût à l'unité	Quantité requise
Table de pique-nique	50	10 \$	
Table de pique-nique (accessibilité universelle)	5	10 \$	
Banc de parc	40	5 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	50	5 \$	
Barricade de rue	30	5 \$	
Petit bar noir (comptoir)	3	12 \$	
Petit bar gris (comptoir)	4	12 \$	
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	
Kiosque à billetterie de style cabane d'oiseaux	1	75 \$	
Panneau électrique (Powerpack) avec câble	1	100 \$	
Cuiseur à blé d'inde	1	15 \$	
Brûleur au gaz	1	15 \$	
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	12	150 \$	
Roulotte #917 (8'X12')	1	250 \$	
Roulotte #911 (10'X24')	1	350 \$	
Roulotte #905 (8'X16')	1	250 \$	
Roulotte #904 (8'X20')	1	250 \$	
Tapis cache-fils	20	10 \$	
Support à vélos	10	Gratuit	
Mobil'Eau	1	Gratuit	
Baraque verte (6 bacs)	1	Gratuit	

Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$

Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipale.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost 9\$
Frais de levée / bac / recyclable 9\$
Frais de levée / bac / déchet 20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

7- LISTE DES FORFAITS DISPONIBLES (1 CHOIX PARMIS LES 4)

NOTE : La visibilité exigée peut différer dans le cas de l'octroi d'une commandite en argent de la Municipalité.

#1 Forfait événement sportif 50 \$

Ce forfait comprend :

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	4	10 \$	40 \$	→ Mention de remerciement au micro
Banc de parc	5	5 \$	25 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	5	5 \$	25 \$	→ Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Barricade de rue	12	5 \$	60 \$	
Mobil'Eau	1	Gratuit		→ Mention de contribution sur la page Facebook et/ou le site Web
Baraque verte	1	Gratuit		
Valeur : 150 \$				→ Bannière sur le site

- * Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$
- * Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipale.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost	9\$
Frais de levée / bac / recyclable	9\$
Frais de levée / bac / déchet	20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

#2 Forfait événement de proximité 100 \$

Ce forfait comprend :

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	3	10 \$	30 \$	→ Mention de remerciement au micro
Table de pique-nique accessibilité universelle	1	10 \$	10 \$	
Banc de parc	5	5 \$	25 \$	→ Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Table pliante en bois (30"X48")	2	5 \$	10 \$	
Barricade de rue	12	5 \$	60 \$	→ Mention de contribution sur la page Facebook et/ou le site Web
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$	
Petit bar gris	2	12 \$	24 \$	
Panneau électrique (Powerpack) avec câble	1	100 \$	100 \$	→ Bannière sur le site
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	4	150 \$	600 \$	
Mobil'eau	1	Gratuit	-----	
Baraque verte	1	Gratuit	-----	

Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$
Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipale.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost	9\$
Frais de levée / bac / recyclable	9\$
Frais de levée / bac / déchet	20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

- #3 Forfait festival 300 \$**
+Transport des roulottes 960 \$

Ce forfait comprend :

Équipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	10	10 \$	100 \$	→ Mention de remerciement au micro
Banc de parc	10	5 \$	50 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	15	5 \$	75 \$	→ Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Barricade de rue	10	5 \$	50 \$	
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$	→ Mention de contribution sur la page Facebook et/ou le site Web
Petit bar gris (comptoir)	2	12 \$	24 \$	
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	75 \$	→ Bannière sur le site
Kiosque à billetterie de style cabane d'oiseaux	1	75 \$	75 \$	
Panneau électrique (Powerpack) avec câble	1	100 \$	100 \$	→ Mention de remerciement lors des publicités CFIM
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4")	12	150 \$	1 800 \$	
Roulotte #911 (10'X24')	1	350 \$	350 \$	→ Remise d'un prix (si applicable)
Roulotte #905 (8'X16')	1	250 \$	250 \$	
Mobil'eau	1	Gratuit	-----	→ Logo sur le communiqué de presse
Baraque verte	1	Gratuit	-----	
Valeur : 2 973 \$				→ Présence d'un représentant de la Municipalité lors de la cérémonie protocolaire (si applicable)
				→ Places réservées (si applicable)

* Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$

* Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipale.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost	9\$
Frais de levée / bac / recyclable	9\$
Frais de levée / bac / déchet	20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

- #4 Forfait événement majeur 1 500 \$**
+Transport des roulottes 1 440 \$

Ce forfait comprend :

Equipements	Quantité	Coût à l'unité	Coût total	Visibilité associée
Table de pique-nique	20	10 \$	200 \$	→ Mention de remerciement au micro
Banc de parc	25	5 \$	125 \$	
Table pliante en bois (30"X48")	20	5 \$	100 \$	→ Logo sur le dépliant et/ou l'affiche
Barricade de rue	20	5 \$	100 \$	
Petit bar noir (comptoir)	2	12 \$	24 \$	→ Mention de contribution sur la page Facebook et/ou le site Web
Kiosque à billetterie de style baraque	1	75 \$	75 \$	
Kiosque à billetterie de style cabane d'oiseaux	1	75 \$	75 \$	→ Bannière sur le site
Panneau électrique (Powerpack) avec câble	1	100 \$	100 \$	→ Mention de remerciement lors des publicités CFIM
Praticable pour scène mobile (4'X8'X4')	12	150\$	1 800 \$	
Roulotte #917 (8'X12')	1	250 \$	250 \$	→ Remise d'un prix (si applicable)
Roulotte #911 (10'X24')	1	350 \$	350 \$	
Roulotte #905 (8'X16')	1	250 \$	250 \$	→ Logo sur le communiqué de presse
Mobil'Eau	1	Gratuit	-----	
Baraque verte	1	Gratuit	-----	→ Présence d'un représentant de la Municipalité lors de la cérémonie protocolaire (si applicable)
Valeur : 3 449 \$				→ Places réservées (si applicable)

- * Les frais de transport (par voyage aller-retour) sont de 480 \$
 * Le déplacement de la Mobil'Eau et de la baraque verte est gratuit, le déplacement des roulottes n'est pas optionnel et doit se faire par l'équipe municipal.

Frais de gestion des matières résiduelles

Frais de levée / bac / compost	9\$
Frais de levée / bac / recyclable	9\$
Frais de levée / bac / déchet	20\$

La baraque verte est gratuite et comprend 6 bacs (2 de chaque)

- ** Les locations sont pour une durée de **trois jours maximum** par événement. (Journée de livraison, journée de l'évènement et journée de retour)
 ** Un frais de 20% du forfait ou de la facturation à la pièce à chaque jour d'utilisation additionnel.

Coût location de bacs

	Avec livraison	Sans livraison
0-10 bacs	200,00 \$	6,00\$ / bac
10-20 bacs	380,00 \$	6,00\$ / bac
20-30 bacs	520,00 \$	6,00\$ / bac

- * Si le promoteur nous demande une nouvelle livraison de bac avant la fin de l'évènement, des frais de 225.00\$ par demande seront applicables.

****Utilisation d'un terrain municipal à des fins de camping****

La municipalité des Îles pourra autoriser un organisateur à utiliser un terrain à des fins de camping sous certaines conditions :

- Le terrain devra être situé sur le site de l'évènement sans causer de nuisances par le bruit ou autres dans son secteur (voir règlement municipal);
- Les limites du terrain devront être identifiées par la municipalité et respectées en tout temps;
- Des bacs à ordures (déchets – recyclage et compost) devront être installés de façon suffisante au frais de l'organisateur de l'évènement;
- Un bloc sanitaire doit être accessible en tout temps et entretenu par l'organisateur;
- Il est strictement interdit de vidanger son installation septique dans la nature;
- Les animaux sont assujettis au règlement municipal en vigueur;
- Aucun feu de joie et feu d'artifice ne sera autorisé sur le site sans permis municipal;
- L'organisateur devra faire le ménage complet du site le lendemain de l'évènement à ses frais. Dans le cas contraire, la municipalité le fera au coût de 75\$ / h (temps homme)

Frais de 50 \$ pour le permis de camping